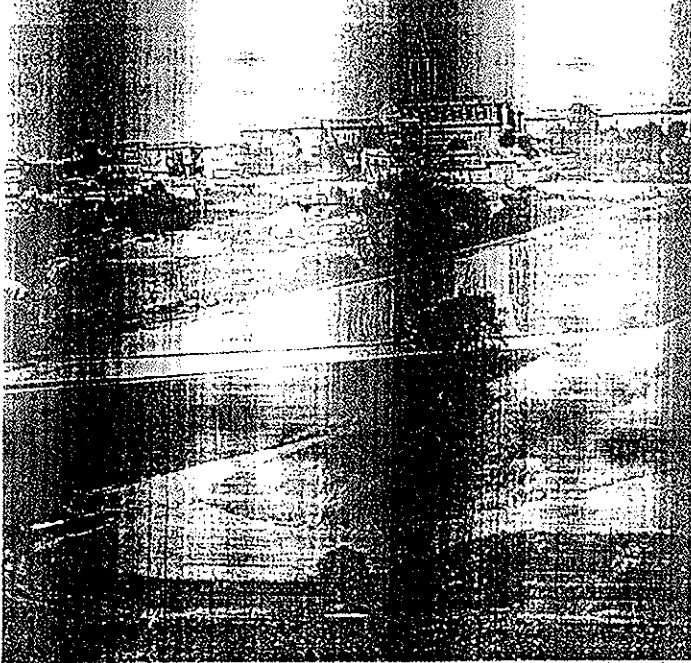


# VILLEFRANCHE-DE-L

Développement. Quatre cantons unis pour accueillir les nouveaux habitants.

## Un Schéma de cohérence territoriale pour le Lauragais



avec l'arrivée de population, le Lauragais va subir des métamorphoses. Photo archives DDM.

La région toulousaine connaît une attractivité importante : plus de 14 000 nouveaux habitants s'installent chaque année dans l'aire urbaine toulousaine. Ce phénomène influence fortement le développement des territoires périurbains et notamment le lauragais.

Aussi, depuis 2006, les communes des cantons de Lantá, Carman, Villefranché de Lauragais

et Nailloux ont constitué un syndicat mixte afin d'élaborer un Schéma de cohérence territoriale. Ce schéma s'inscrit dans le cadre de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain et vise à assurer un développement et une urbanisation concertés à l'échelle de son périmètre. Cette démarche de planification concerne l'ensemble des 340 communes de l'aire urbaine toulousaine et ce

sont donc 4 syndicats mixtes porteurs de SCOT (syndicat mixte du pôle central toulousain, du Sud, du Nord toulousain et du Lauragais) qui travaillent au sein d'une structure Inter-SCOT avec un souci de parité, de cohérence et de concertation.

Tout au long de l'année 2007, les élus ont travaillé en comité syndical, en commissions thématiques et en réunion par bassins de vie pour définir les premières orientations d'aménagement : potentiel d'accueil de population à l'horizon 2020-2030, stratégie économique, équipements et services à la population, déplacements, préservation de l'espace agricole et des ressources naturelles, gestion du foncier... avec une obligation de penser le développement et l'aménagement de manière durable et de préserver la qualité de vie.

L'année 2008 doit permettre de poursuivre ce travail sur le terrain et en lien avec les autres territoires de SCOT afin de construire pour la fin de l'année un Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Cette réflexion est également menée en concertation avec l'Association du Pays Lauragais ce qui permet de compléter utilement les données par les études et chartes déjà réalisées (charte de pays, charte paysagère, schéma économique, culturel...).

Le syndicat mixte du SCOT Lauragais devrait d'ailleurs s'étendre en 2008 à la communauté de communes Lauragais Revel et Sorézois ainsi qu'aux communes de l'ouest audois pour se fondre avec le Pays Lauragais, permettant ainsi de construire le développement du Lauragais au travers d'une seule et même structure.

### Outils de communication

Le Syndicat Mixte du SCOT Lauragais a délibéré pour mettre en place, en 2008, des outils de concertation qui permettront d'informer régulièrement sur l'élaboration du SCOT : information du public par voie de presse tel que ce premier article, ouverture de registres pour consigner l'ensemble des observations du public au siège du Syndicat et dans chaque bassin de vie, organisation de réunions publiques avec les habitants, organisation d'une exposition itinérante.

Site Internet : [www.payslauragais.com](http://www.payslauragais.com)